



## COMPTE-RENDU CFDT de la COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MAISONS ECLUSIERES du 21 mars 2022

Pour la CFDT-VNF : Benjamin JACQUES, Claude FAUCHARD et Stéphane CLAUDE.  
CGT absente.

### 1 - Point sur le compte-rendu précédent. 20 octobre 2021. Adopté.

### 2 – Attributions à examiner

#### UTI CMRO :

- Maison éclusière n° 43 de Val d'Ornain vacante (ex COT)  
Attribué à Monsieur PORRINI Jean-Michel, Fonctionnaire Terrassier au Service des Eaux - Cté d'agglo Bar-le Duc. En COT.
  
- Maison éclusière n° 20 à Ecrouves susceptible d'être vacante en 05/22 (COT)  
Passage en valorisation. Des demandes extérieures reçues.

#### UTI MEUSE-ARDENNES :

Canal des Ardennes

- Maison éclusière n° 05 de Saint Aignan vacante depuis 05/19 (ex NAS)  
8ème publicité interne – non accessible *sortie arrêté 2020*

Secteur aval

- Maison barragiste n° 44 de Joigny vacante depuis 06/21- (NAS ex-barragiste)  
4ème publicité interne – non accessible *à sortir du prochain arrêté*
  
- Maison barragiste n° 47 de Laifour vacante depuis 08/19 (ex NAS)  
7ème publicité interne – non accessible (50 m) *sortie arrêté 2020*

Secteur Meuse

- Maison éclusière n° 23 de Brabant-sur-Meuse Attribué à Monsieur MOZON Jérôme AEP à VNF en COP 15.

#### UTI Canal des VOSGES :

- Maison éclusière n° 01 à Girancourt (ex NAS)  
Attribuée à Madame LOSSEROY veuve de Monsieur GURY en COT.

#### UTI CCB :

Agence de ST DIZIER

- Maison éclusière n° 29 à Riaucourt vacante depuis 02/22 (ex COP-15)  
THIVET Sébastien Adjoint Administratif Principal à la DDT 52 en COP-15.
  
- Maison éclusière n° 36 de Froncles vacante depuis 03/22 (ex COP-15)  
Passage en valorisation. Des demandes extérieures reçues.

### **3 - Points divers, questions, infos :**

Maisons attribuées en COT :

- ME 07 de Sauvoy (CMRO) à compter du 01/03/2022 pour 312,53 € par mois.
- ME 21 de Ligny (CMRO) à compter du 27/12/2021 pour 409,02 € par mois.
- ME 38 de Bar-Le-Duc (CMRO) à compter du 15/02/2022 pour 480,30 € par mois.
- ME 40 de Fains-veel (CMRO) à compter du 01/04/2022 pour 423,14 € par mois – agent retraité.

Maisons attribuées en COP-15

- ME 60 d'Hoericourt (CCB St DIZIER) à compter du 15/12/2021 pour 314,77 € par mois.
- ME 03 de Champigny-lès-Langres (CCB St DIZIER) attribuée en COP-15 à un agent technique de la ville de Langres pour 312,36 € par mois.

Point de situation sur les maisons suivantes :

· Attribution en COP-15 de la ME 05 de Richardménil à M. VONTHON Johnny (consultation électronique du 17/12/21).

· Attribution en COT de la ME 40 de Fains Veel à M. REMY Luc (retraité en avril 2022) et qui souhaitait rester (consultation électronique du 07/01/22).

· Attribution en NAS de la ME 15-5sise, 8 rue de l'Ecluse à Koenigsmacker à M. POINSIGNON Alexandre, CDI mainteneur (consultation OS du 16/02/22).

Point crédits 2021 et dotation 2022

290 maisons occupées. Budget un peu plus importants.

**En 2021** ,832 900 €. Investissement 677 176 € Fonctionnement 155 724 €

Les prix des travaux sont en nette progression.

22 000 € de recette supplémentaire en 2020 sur les locations à des tiers, suite à l'augmentation du nombre de COT.

Recettes : COT Logement 594 500 € et en COP 151 834 €

**En 2022** Budget prévu de 674 957 € En Investissement 500 000 € et en Fonctionnement 174 957 €

Assurance VNF

Pas d'assurance à VNF, l'état et VNF étant son propre assureur.

**CFDT-VNF** : en cas de sinistre comment le service interviendra ?

En cas de certain sinistre l'assurance de l'occupant intervient., sinon c'est le service s'il est responsable.

Le directeur adjoint constate que le taux de vacance des logements inoccupés augmente, en 2016 nous étions à 21 % d'inoccupé, aujourd'hui nous sommes à 26.5 %.

**CFDT-VNF** : Si tous les logements vacants étaient loués combien de recette ceci rapporterai

De 3 000 à 5 000 € de recette par an par maisons, mais beaucoup de maisons ne sont pas louées étant non accessible et certaines sont délabrées engendrant trop de travaux.